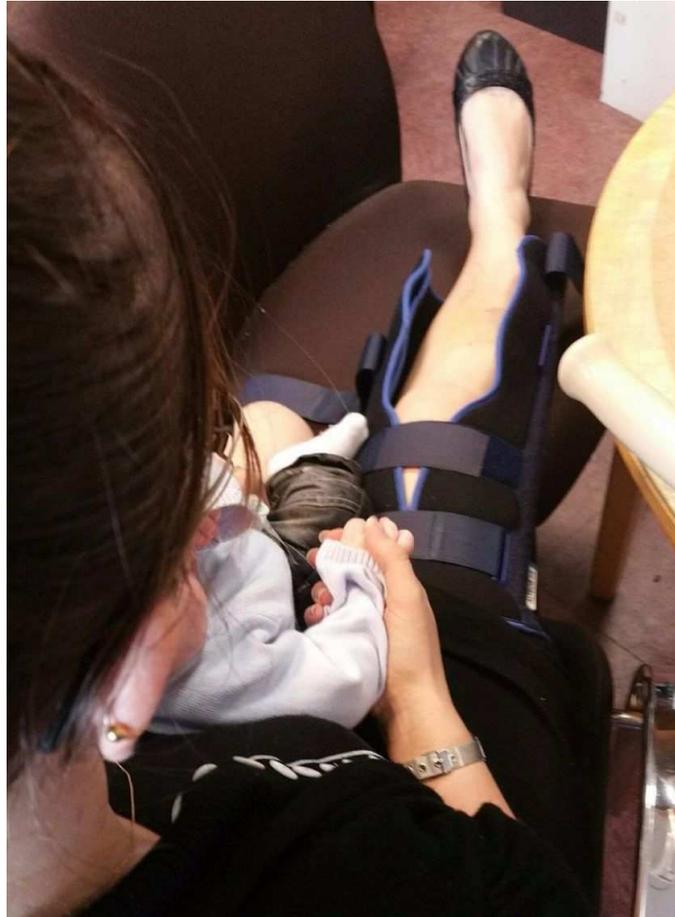


Seine-Saint-Denis : une femme porte plainte contre la SNCF après une chute dans le RER B



Audrey a déposé plainte suite à une chute dans le RER B, à la gare de Sevan-Livry (Seine-Saint-Denis). Elle est tombée dans l'interstice entre le quai et la rame, faute de marchepied. **LP/C.S.**

«Machinalement je suis montée, comme tous les jours depuis des années, toujours au même endroit, sauf que ce jeudi, la marche n'était pas sortie», explique la victime.

Elle s'en sort avec un énorme hématome, une fracture et le sentiment d'avoir échappé à quelque chose de plus grave. Pas pour elle, mais pour son fils de 4 mois. Elle le tenait dans un porte-bébé ventral, «en position hamac», jeudi dernier lorsqu'elle a chuté en montant dans le RER B, à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). «Il n'a rien eu mais ça aurait pu être plus grave, les portes auraient pu se refermer sur nous», souligne Audrey, émue aux larmes en caressant la main de son bébé. Elle vient de déposer plainte contre la SNCF.

Son ton n'est pas virulent, sa voix est calme, et, par cette plainte, elle veut d'abord comprendre si le conducteur a oublié de relever le marchepied ou s'il y a eu un dysfonctionnement mécanique. «Je partais au travail, comme tous les matins, avec mon bébé. Il est gardé à la crèche de mon travail», explique cette laborantine de 34 ans, employée d'un hôpital parisien. Elle se souvient qu'à 7h45, le train est arrivé en gare. «Machinalement je suis montée, comme tous les jours depuis des années, toujours au même endroit, sauf que ce jeudi, la marche n'était pas sortie», explique Audrey qui n'avait rien remarqué.

«Les portes se sont fermées et le train a redémarré»

D'après son récit, sa jambe est passée dans le trou. «J'ai alors pensé à protéger mon bébé de ma main, et j'ai senti que des voyageurs derrière moi me prenaient sous les bras et me relevaient pour me mettre dans le wagon. Les portes se sont fermées et le train a redémarré.»

Audrey a aussi remarqué, quelques stations plus loin, que le fameux marchepied était relevé. Elle a pris une photo. Elle explique que des employées de la SNCF qui étaient dans le train avec elle l'ont rassurée et aidée, que la conductrice du train aussi est venue à son chevet, quelques arrêts plus loin : «C'est elle qui a appelé les pompiers pour qu'ils viennent me chercher à la gare du Nord.»

Audrey s'en sort avec une fracture du tibia qu'il faudra sans doute opérer. «Je n'ai pas encore d'avis définitif», expliquait-elle lundi. Ce mardi, elle s'est rendue à l'unité médico judiciaire, «on m'a prescrit 90 jours d'ITT (incapacité totale de travail)», dit-elle. Son nourrisson est indemne. «Ces marchepieds sont en position haute ou basse, et sont activés par le conducteur grâce à un interrupteur pour l'ensemble du train», explique un conducteur de RER.

«On est sur une erreur humaine»

Depuis le rehaussement des quais (dans le cadre du plan «RER B Nord +» en 2012), ces marchepieds sont selon lui toujours en position haute, et sur tout le train... «à moins d'un dysfonctionnement». Sollicitée, la SNCF estime «que l'on est sur une erreur humaine : le train circulait avec les marchepieds en position basse. Le conducteur a remonté les marchepieds lorsqu'on lui a signalé le problème. Les voitures MI79 et MI84 (Ndlr : mises en circulation en 1979 et 1984) du RER B sont toutes équipées de marchepieds qui permettent l'échange voyageurs sur tous les niveaux de quais.»

Carole Sterlé

leparisien.fr